



Le cœur du dispositif, la «zone Sommet», couvre les abords de l'Évian Resort. L'accès y sera réservé aux personnes accréditées. Imago/Andia

### Dispositif de sécurité et périmètres d'accès du G7



- Zone Sommet:** réservée à certaines catégories de personnes et où la protection est renforcée
- Zone de Protection élargie:** plus large, moins restrictive mais soumise à présentation d'une autorisation d'accès

Carte: Dhl; Source: Préfète de la Haute-Savoie

# Voici comment Évian s'organise pour le G7

**Sommet international en France voisine** Code QR, contrôles, trajets en train interrompus, débarcadère et écoles fermés: du 11 au 17 juin, la vie dans la cité haut-savoiarde et ses environs sera fortement perturbée.

## Aymeric Dejardin-Verkinder

Les habitants du pays d'Évian devront s'armer de patience. Dès le jeudi 11 juin, un code QR sera indispensable pour entrer, sortir ou simplement traverser Évian-les-Bains. Jusqu'au mercredi 17 juin à 20 h, la Préfecture de Haute-Savoie mettra en place un dispositif de sécurité renforcé autour du sommet du G7, organisé sur la rive française du Léman.

### — Une accréditation pour la «zone Sommet»

Le cœur du dispositif, la «zone Sommet», couvre les abords du palace Evian Resort. L'accès y sera réservé aux personnes accréditées (délégations, médias, personnel). Les non-résidents, y compris les piétons, ne pourront pas y entrer.

La préfecture annonce également des interdictions de circulation et de stationnement: aucun véhicule ne pourra rester à l'intérieur de la zone et les résidents concernés devront stationner à la limite du périmètre.

### — Un code QR pour la «zone de protection élargie»

Au-delà de ce périmètre, une «zone de protection élargie» englobera la commune d'Évian-les-Bains et celles de Neuvecelle et Publier. Résidents et «ayants droit» (salariés, professionnels de santé, commerçants...) pourront y circuler à condition d'obtenir, en amont, une autorisation d'accès sous forme de code QR. Même sans sortir de la zone, l'enregistrement reste obligatoire.

### — Perturbations sur les routes, le rail et le lac

Côté déplacements, la route départementale RD1005 qui longe le lac Léman restera ouverte mais l'entrée dans la zone élargie sera soumise à des contrôles (vérification du code QR, identité, fouille du véhicule) qui risquent de provoquer des embouteillages. Des itinéraires de substitution seront mis en place.

Les liaisons ferroviaires entre Thonon et Évian seront interrompues du 11 au 17 juin inclus. Là aussi, d'autres solutions de transport seront proposées.

Sur le Léman, une zone d'interdiction de navigation entraînera la fermeture du débarcadère d'Évian et l'impossibilité d'assurer la ligne N1 de la CGN vers Lausanne. «Un travail est en cours pour identifier les points de report possibles»,

assure la Préfecture de Haute-Savoie.

### — Écoles fermées et épreuves du bac délocalisées

Les familles et plus de 2800 élèves devront aussi s'organiser. Les écoles maternelles et élémentaires fonctionneront normalement, à l'exception des établissements du centre d'Évian, de Neuvecelle et de l'école privée Saint-Bruno. La continuité pédagogique et l'accueil des enfants seront toutefois assurés.

Les collèges Saint Bruno et des Rives du Léman fermeront «à minima du 15 au 17 juin». Le lycée Anna de Noailles fera de même dès le 10 juin, après les cours; l'internat restera ouvert.

Pour le baccalauréat, les examens écrits anticipés des 11 et 12 juin des candidats d'Évian seront délocalisés au lycée de la

Versoie, à Thonon, avec des navettes.

### — Commerces ouverts et loisirs restreints

Enfin, aucune fermeture des commerces n'est annoncée, mais les autorités recommandent d'anticiper les stocks: des restrictions pour les poids lourds (notamment matières dangereuses) et des livraisons limitées aux horaires nocturnes sont envisagées.

Certaines activités nautiques ou aéronautiques privées pourraient être interdites et l'organisation de manifestations festives, culturelles ou sportives sera proscrite sur toute la période.

### — Et du côté suisse...

La Suisse prépare elle aussi le G7 avec un dispositif de sécurité renforcé: le Conseil fédéral autorise un engagement subsidiaire

de l'armée jusqu'à 5000 militaires pour appuyer les polices de Genève, Vaud et Valais. Une restriction de l'espace aérien s'appliquera du 10 au 18 juin. Enfin, Berne a demandé à la France de prévoir un lieu de manifestation sur son territoire.

À Genève, le Conseil d'État limitera les grandes manifestations au centre-ville du 1<sup>er</sup> au 28 juin pour raisons de sécurité. La mesure empêchera l'installation d'une grande fan zone pour le Mondial 2026. Trois événements seront toutefois épargnés: le Bol d'Or, la Fête de la musique et la Fête des écoles.

L'État genevois négocie avec la Grève féministe et la coalition «No-G7» une manifestation autorisée au bout du lac, pour éviter des débordements comme lors du G8 de 2003. Les commerçants, eux, sont inquiets.